

Modification constitutionnelle de 1987

Robert Bourassa, pour avoir réussi ce tour de force. C'est Robert Bourassa qui a réussi à convaincre les autres premiers ministres provinciaux... Le ministre d'État (Jeunesse) (M. Charest) essaie de me faire croire que c'est le premier ministre actuel du Canada. Malheureusement, je dois lui dire qu'il se trompe encore une fois, c'est M. Rémillard, le ministre des Affaires culturelles qui a été obligé, parce que le premier ministre du Canada manquait de courage, d'aller voir chacun des premiers ministres des provinces. Robert Bourassa les a rencontrés pour les convaincre de retourner à la table avec cinq conditions pour en discuter. Et le premier ministre du Canada, dans son style, a présidé l'assemblée.

Par contre, où je peux reprocher la faiblesse du premier ministre du Canada, c'est au niveau de la réforme du Sénat. D'avoir lâché le patronage fédéral pour donner le patronage provincial, ce n'est pas la trouvaille du siècle. Cela vient bien de sa petite tête. Mais indépendamment de ses erreurs, qui, je suis persuadé, vont être corrigées, demain il va y avoir un autre gouvernement, après demain, il va y avoir un autre gouvernement qui va corriger ces injustices, ces erreurs, au niveau de la réforme du Sénat. Je pense que le premier ministre aurait pu, au niveau du Sénat, trouver une solution, un partage, 50/50 de nominations du Sénat ou d'élection des sénateurs ou trouver une autre formule, en vue de limiter le pouvoir du Sénat. C'était l'occasion rêvée pour le faire. Malheureusement, il n'a pas voulu en profiter. Il peut reprendre, corriger ses erreurs, il est encore temps. S'il a du leadership, le premier ministre du Canada pourra protéger les communautés culturelles. Comme le ministre d'État (Jeunesse) le dit, que le premier ministre du Canada nous prouve que c'est vraiment lui. L'Accord constitutionnel du lac Meech, le caractère distinct, c'est Robert Bourassa qui l'a réglé.

Mais si le premier ministre du Canada veut avoir une médaille, s'il veut avoir un trophée dans cet Accord constitutionnel, qu'il se lève, qu'il convoque les premiers ministres provinciaux, il va les voir. Il va leur parler sur le libre-échange. Il peut prendre dix minutes pour leur dire: Écoutez, cela a été une erreur, on a oublié les communautés culturelles du Canada. On a des communautés culturelles dans chaque province, il est important qu'on rajoute ce texte-là. Êtes-vous d'accord? C'est cela du leadership. C'est là qu'il nous le montrerait vraiment, et cela serait normal. En 1982, les premiers ministres provinciaux ont accepté de changer, même après avoir signé l'Accord, quatre à cinq sujets qui touchaient les femmes et les préoccupations du Québec. Ce n'était pas la clause Canada qui avait été signée, l'Accord, au début, au niveau de la langue d'enseignement, c'était la clause universelle partout à la grandeur du pays. Mais c'est après les rencontres des premiers ministres provinciaux et l'Accord avec le gouvernement fédéral, qu'on a pu apporter ces modifications, encore, et j'invite, les députés conservateurs, là-dessus, à faire pression auprès de leur premier ministre pour qu'il y ait au moins le leadership et qu'on puisse croire, lorsqu'on voudra féliciter le premier ministre du Canada du succès de l'Accord du lac Meech.

Je pense que ce n'est pas mon tempérament de féliciter souvent ce premier ministre-là, mais là-dessus, je pense qu'il a quand même bien présidé. Comme président d'assemblée, cette nuit-là, j'étais à la porte, il s'est comporté pas pire. Il a cédé

peut-être un petit peu trop, pour avoir son «affaire» du Sénat. Même Robert Bourassa disait: Je n'en demandais pas tant! Alors, ce n'est pas bien bien fort lorsqu'un gars est obligé de céder. Ce qui me fait peur, c'est avec les Américains.

● (1250)

Mais je reviens à la question du caractère distinct et aux députés conservateurs; j'aimerais bien les nommer ces députés conservateurs, il y en a deux ou trois qui commencent à se démarquer. Du côté du Nouveau parti démocratique, il y a le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell) qui s'est annoncé contre et lui aussi cela lui fait peur; du côté du parti conservateur il y a le député d'Annapolis Valley—Hants (M. Nowlan) ainsi que le député de Western Arctic (M. Nickerson). Des anti-Québécois qui ne comprennent pas le sens du Québec d'aujourd'hui, on en trouve partout, on en trouve du côté conservateur, on en retrouve du côté néo-démocrate et on en retrouve du côté libéral. Vous avez d'un côté deux députés qui s'opposent au caractère distinct...

Une voix: Deux sur deux cents!

M. Malépart: Je comprends le député conservateur, je comprends la députée néo-démocrate qui vient du Yukon. Elle n'est pas contre le caractère distinct, elle n'accepte pas l'Accord parce qu'il n'y a pas la protection des gens de son Territoire. J'accepte cela, quelqu'un qui défend sa cause. Le ministre d'État (Jeunesse) (M. Charest) ne fait pas de distinction mais il devrait respecter les gens qui ont des convictions et qui savent les défendre. Mais je n'accepte pas les députés que je viens de nommer qui, eux, monsieur le Président, s'opposent au caractère distinct du Québec. Et soyez assuré que l'affirmation de cet Accord constitutionnel, que le caractère distinct veut dire quelque chose quand on parle de question des communications. Il y a un certain nombre d'années il y avait plus de stations de radio anglophones que de stations de radio francophones. C'était inacceptable et c'est pour cela que le Québec a demandé d'avoir quelqu'un qui défendait les intérêts du Québec parce qu'on est différend du reste du pays. Est-ce que mon collègue de Davenport (M. Caccia) accepterait qu'à Toronto et en Ontario il y ait plus de stations de radio francophones et moins de stations de radio anglophones? Il dirait: non, cela n'a pas d'allure, on va enlever cela des mains des gens parce qu'ils ne comprennent pas. Alors c'est la même chose pour nous du Québec. C'est pour cela que l'on veut être représenté, comme je ne blâme pas quelqu'un des provinces Maritimes qui veut défendre ses intérêts. Le Canada c'est cela, chaque région est représentée ici à la Chambre des communes, représentée aussi au Sénat, et malheureusement elle pourrait être mieux représentée par un Sénat élu que par un Sénat nommé.

Monsieur le Président, je termine en disant que j'ose espérer que le gouvernement, que le premier ministre fera preuve de leadership au moins pour les communautés culturelles, parce qu'il faut admettre, autant au Québec, comme je le mentionnais tantôt, que la communauté italienne, la communauté grecque et les Portugais font beaucoup pour l'évolution. Le visage du Québec a changé pas seulement parce qu'il est français, mais parce que le visage du Québec est devenu de plus en plus européen. On sait que dans le domaine de la restauration